

**Compte-rendu de la réunion du groupe de liaison des cols blancs**  
**Tenue le mercredi 23 mai 2018, de 9 h à 15 h**  
**À l'APSAM, Montréal**

**Étaient présents :**

Nom	Organisation	Nom	Organisation
Lyne Boileau	Ville de Montréal	Christine Lamarche	APSAM
Pierre Boutin	FISA - Ville de Sherbrooke	Marie-Eve Leblanc	Ville de Repentigny
Mathieu Fournier	SCFP 4134 - Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu	Réal Pleau	SFMQ - Ville de Québec
Véronique Gamache	Ville de Thetford Mines	Jessy Scrosati	Ville de Sherbrooke
Nathalie Gélinas	Ville de Shawinigan	Stéphane Simard	SCFP 306 - Ville de Longueuil
Paul Imbeault	Ville de Longueuil	Luc Veillette	SCFP 429 - Ville de Montréal
Invité			
Sinarith Heing	Ville de Montréal	Denise Soucy	APSAM
Annie-Claude Larivière (à distance)	APSAM		

**Étaient absents :**

Nom	Organisation	Nom	Organisation
Patrick Beaulieu	SCFP 1113 - Ville de Laval	Mélanie Jacques	SCFP 2118 - Ville de Mascouche
Vicky Deslauriers	Ville de Québec	Céline Picard	SCFP 1017 - Ville de Saint-Jérôme
Michel Gauvin	OMH – Montréal		

**1. Mot de bienvenue et adoption de l'ordre du jour**

La bienvenue est souhaitée à tous. La rencontre commence vers 9 h 15. Il y a quelques changements au sein du groupe de liaison.

Nous accueillons de nouveaux membres, soit Line Boileau, de la ville de Montréal (en remplacement d'Annie Boisclair) et Jessy Scrosati, de la ville de Sherbrooke (en remplacement de Sylvie Daganand). Sinarith Heing, de la ville de Montréal, accompagne Mme Boileau pour cette rencontre. Nous remercions Mmes Boisclair et Daganand de leur précieuse collaboration au cours des dernières années. Également, Marie-Ève Leblanc, de la ville de Repentigny, remplace Véronique Guedj pour cette rencontre.



Denise Soucy, directrice générale de l'APSAM, participe également à la rencontre en raison de la discussion sur la planification stratégique. Annie-Claude Larrivière, conseillère à l'APSAM, est également présente par vidéoconférence.

En ce qui concerne les changements au sein de l'APSAM, un nouveau conseiller s'est joint à l'équipe en décembre dernier, soit Dany de Chantal. Ce dernier est responsable des dossiers suivants : risques électriques, puits d'accès électriques et dégel des tuyaux. De plus, on mentionne que Marilou Landry a malheureusement quitté l'APSAM en janvier dernier pour relever de nouveaux défis.

On souligne qu'au cours de la rencontre et dans le présent compte-rendu, les suivis de dossiers se feront en fonction de deux moments. En effet, puisque la rencontre du groupe de liaison prévue en novembre dernier a dû être annulée, un suivi courriel a été fait aux membres sur certains dossiers en janvier. Ainsi, nous reviendrons sur ces points au cours de la présente rencontre, en plus de faire les suivis à ce jour. Ce compte-rendu a également été fait en ce sens.

On présente l'ordre du jour, qui est adopté tel quel.

## 2. Tour de table

Tous se présentent à tour de rôle.

En mai 2017, nous avons précisé que l'APSAM avait retenu 4 grandes priorités organisationnelles pour l'année soient :

- La mise à jour de la formation creusements, excavations et tranchées;
- La mise à jour d'une des formations sur les puits d'accès électriques;
- Le dossier de la sensibilisation des élus et de la haute direction à la SST;
- Le dossier de la prévention des chutes, glissades et trébuchements.

On fait le point sur ces dossiers.

La mise à jour des deux formations est complétée.

Pour le dossier de la sensibilisation des élus et de la haute direction à la SST, une page thème [Élus et directeurs](#) a été développée, de même qu'un feuillet d'information et une carte postale. On mentionne également que l'APSAM a été présente aux congrès de l'UMQ et de la FQM.

Pour le dossier de la prévention des chutes, glissades et trébuchements, une analyse des statistiques concernant les lésions indemnisées par la CNESST pour le secteur municipal a été faite. De plus, un [article de blogue](#) a paru en juillet dernier sur ce dossier. Dans cet article, on annonçait notamment la refonte complète de la [page thème Chutes, glissades et trébuchements](#).



Cette page regroupe une multitude d'informations qui peuvent être utiles pour la mise en œuvre de mesures visant à prévenir ce risque.

### **3. Suivi de la rencontre du 30 mai 2017 (incluant le suivi courriel de janvier 2018)**

#### **Élaboration des programmes de santé sectoriels (PSS)**

##### Suivi janvier 2018

Lors de la rencontre de mai 2017, les membres ont demandé à recevoir par courriel les numéros du bulletin INFO PSS qui abordent les différentes phases du PSS et les agresseurs prioritaires pour le secteur municipal. L'envoi a été fait en septembre dernier.

##### Suivi mai 2018

Puisque l'élaboration du PSS pour le secteur municipal est complétée, aucun autre suivi sur ce dossier n'est à faire.

#### **Dossier « loisirs »**

##### ***Piscines***

##### Suivi janvier 2018

Le 3<sup>e</sup> volet de la recherche portant sur les sous-produits de désinfection en piscine a été accepté par l'IRSST. Cette recherche s'intitule « Développement de stratégies visant à contrôler le niveau de contamination des piscines par les sous-produits de désinfection ». L'APSAM siège au comité de suivi de ce projet.

En ce qui concerne le sondage réalisé par le Réseau de la santé publique en santé au travail de la Montérégie auprès des gestionnaires aquatiques, ce dernier est maintenant complété. Rappelons que l'objectif est de mieux comprendre la manipulation des produits chimiques et la gestion des urgences dans les piscines intérieures du Québec. Une présentation devait être faite au congrès du loisir municipal en octobre, mais celle-ci n'a pas eu lieu. Ce dossier sera à suivre en 2018.

##### Suivi mai 2018

Le [résumé](#) de l'étude portant sur les sous-produits de désinfection en piscine est maintenant disponible sur le site de l'IRSST.

Pour ce qui est du sondage réalisé par le Réseau de la santé publique en santé au travail de la Montérégie auprès des gestionnaires aquatiques, aucun suivi n'est à faire pour le moment.

#### **Carnet d'intégration des officiers municipaux**

##### Suivi mai 2018



Pour enrichir le carnet des officiers municipaux, l'APSAM vient d'ajouter sur la page [Officiers municipaux](#) le résultat d'un travail fait par la ville de Thetford Mines concernant la tâche d'inspection des installations septiques. Véronique Gamache résume au groupe la démarche faite dans ce dossier. D'abord, elle précise que ses contacts avec d'autres municipalités, pour discuter de leurs pratiques de travail et pour s'inspirer des mesures de prévention mises en oeuvre, lui ont été fort utiles. L'échange avec d'autres municipalités peut aussi aider à convaincre les employés du bien-fondé de l'application des mesures.

L'analyse de cette tâche lui a permis d'identifier plusieurs risques auxquels peuvent être exposés les inspecteurs municipaux et de cibler les mesures préventives associées. Elle remercie l'APSAM pour son soutien dans la révision du document.

Toujours en lien avec la bonification du carnet des officiers municipaux, on souligne que les démarches réalisées actuellement par l'APSAM dans le dossier du travail à proximité ou sur l'eau et dans celui sur la prévention des agressions canines vont aussi servir à enrichir le contenu du carnet. Ainsi, davantage d'outils seront disponibles pour soutenir les municipalités dans la prise en charge de la SST de ces employés.

Finalement, on mentionne que l'APSAM était présente au congrès de la COMBEQ, via un kiosque, les 3 et 4 mai dernier.

### **Développement d'une formation à la manutention manuelle**

#### Suivi janvier 2018

Le développement de la formation à la manutention manuelle avance très bien et est pratiquement complété. Nous visons le 2<sup>e</sup> trimestre de 2018 pour lancer la formation, une fois l'approbation finale des textes réalisée, de même que la finalisation d'un aide-mémoire et le choix d'un formateur ergonomiste. La formation sera d'une demi-journée.

Puisque des séances de rodage ont déjà eu lieu dans quelques municipalités, il n'est pas prévu de former un comité de validation pour cette formation. Les commentaires des participants aux groupes pilotes sont à ce jour très positifs.

Rappelons que le contenu de cette formation sera très pratique et tiendra compte des principales tâches de manutention manuelle problématiques pour les participants à la formation.

#### Suivi mai 2018

Des démarches sont en cours pour sélectionner un ergonomiste qui dispensera cette formation pour l'APSAM. En juin, le conseiller responsable du dossier rencontrera un candidat qui connaît déjà le secteur municipal. Cette formation devrait être publicisée sur notre site Web cet automne.

### **Réseau de formation des centres d'appel d'urgence 9-1-1**

#### Suivi janvier 2018



Aucune rencontre du comité coordonnateur du réseau de formation n'a eu lieu depuis février 2017. Le prochain module de formation à être développé devrait traiter du soutien à apporter après un appel à forte charge émotionnelle.

#### Suivi mai 2018

C'est le module « Compétences requises des chefs d'équipe dans un centre d'urgence 9-1-1 » qui a été présenté en mars au comité de formateurs et en mai au comité coordonnateur. Cette formation sera accessible aux divers centres d'appel en juin, à Montréal et à Québec.

Le module sur le soutien à apporter après un appel à forte charge émotionnelle a été retardé afin que le contenu puisse s'arrimer avec le développement que fait l'APSAM dans le dossier de la prévention du stress post-traumatique.

#### **Programmation de recherche sur la prévention des glissades et chutes au même niveau en milieu extérieur**

##### Suivi janvier 2018

Le comité de suivi du projet de recherche de l'IRSST « Évaluation de chaussures de travail d'hiver : comparaison de méthodes pour déterminer la résistance au glissement sur des surfaces glacées » devrait se réunir d'ici quelques mois pour la présentation des résultats de l'étude.

##### Suivi mai 2018

Pour le moment, aucune rencontre du comité de suivi n'a été convoquée.

#### **Prévention de la violence dans les rapports avec la clientèle**

##### ***Projet de développement de nouvelles formations***

On rappelle qu'après la consultation du groupe de liaison en mai 2016, nous avons convenu d'enrichir notre offre de formation dans le dossier de la violence et clientèle agressive, via la collaboration de Mme Colette Verret. Voici le suivi des formations en développement :

#### **Formation de rappel**

##### Suivi janvier 2018

Actuellement, à la demande du client, une demi-journée de suivi est disponible pour les milieux qui font dispenser la formation initiale [Clientèles difficiles ou agressives : intervenir de façon sécuritaire](#). Cette demi-journée est offerte environ 1 mois après la formation initiale et elle vise l'intégration des compétences.

Pour les milieux ayant eu la formation initiale il y a plusieurs mois et qui souhaitent offrir un rappel à leur personnel, une formation sera disponible sous peu. Cette dernière sera l'occasion de revoir avec les participants les principales notions présentées lors de la journée initiale, en plus de



mettre l'accent sur la pratique des stratégies enseignées. Le descriptif de cette formation sera disponible au début 2018 sur le site Internet de l'APSAM.

#### Suivi mai 2018

Le plan de cours de cette formation de rappel sera ajouté sur notre site dès que possible. Cette formation sera d'une durée d'une journée.

### **Formation Clientèle à défi : trousse de survie**

#### Suivi janvier 2018

Le développement de cette nouvelle formation est finalisé. Il reste quelques détails à compléter, mais elle devrait être offerte sous peu.

Rappelons que cette formation permettra d'aborder les interventions avec des personnes à défi. De fait, parmi la clientèle difficile, certaines personnes peuvent présenter des défis particuliers pour le personnel appelé à transiger avec eux. Dans cette formation, différentes thématiques seront abordées (ex. : personne méprisante, personne qui refuse de se faire dire non, etc.).

Plusieurs capsules vidéo ont déjà été tournées avec des comédiens pour illustrer des situations avec ces personnes à défi. La formation sera très interactive et les participants seront appelés à travailler à partir des scénarios qui leur seront présentés.

Le descriptif de cette nouvelle formation sera disponible sous peu sur le site Internet de l'APSAM.

#### Suivi mai 2018

Cette formation est maintenant disponible. Le plan de cours est en ligne depuis le mois d'avril : [Clientèle à défi : trousse de survie](#). Dans les prochains mois, l'APSAM se penchera sur une stratégie pour promouvoir la disponibilité de cette nouvelle formation.

### **Précisions au descriptif de la formation Clientèles difficiles ou agressives : intervenir de façon sécuritaire**

#### Suivi janvier 2018

Dans les derniers mois, pour répondre à des besoins exprimés par certains clients, la formation initiale Clientèles difficiles ou agressive a été adaptée pour des chauffeurs de transport adapté et pour des patrouilleurs canins. Pour publiciser la disponibilité de ces sessions spécifiques, une note sera ajoutée sous peu au descriptif de cette formation.

#### Suivi mai 2018

Les ajustements au plan de cours de la formation seront faits prochainement pour y ajouter ces détails.

## **Autres suivis- mai 2018**

Dernièrement, l'APSAM a eu des demandes pour dispenser des sessions d'information sur la clientèle difficile ou agressive à des moniteurs de camps de jour municipaux et à des sauveteurs aquatiques. Ces sessions étaient prévues dans le cadre de journées d'intégration pour ces jeunes travailleurs. Exceptionnellement, pour outiller ces employés qui ont à transiger avec une clientèle qui peut parfois être difficile, l'APSAM peut offrir des sessions d'information lorsque celles-ci font partie du processus d'intégration sécuritaire de ces jeunes travailleurs.

Le sujet des animateurs de camp de jour suscite beaucoup d'échanges. Le groupe mentionne que ces travailleurs sont des jeunes pouvant être confrontés à des situations difficiles, autant dans leur relation avec les enfants qu'avec les parents. Les outiller est un réel besoin. Les milieux de travail doivent également leur préciser les limites de leurs interventions (ex. : qu'est-ce qui peut être fait pour gérer un jeune en crise, pour séparer deux jeunes qui se battent).

De plus, on mentionne que les événements vécus par les animateurs (ex. : se faire frapper par un enfant, se faire cracher dessus) sont rarement déclarés. Ces derniers peuvent banaliser ces événements en raison de l'âge des jeunes. On souligne que ces mêmes comportements seraient encadrés beaucoup plus sévèrement dans les milieux scolaires afin d'éviter que la situation se reproduise.

Finalement, le nombre d'enfants pris en charge par les animateurs et les coordonnateurs est aussi soulevé comme un facteur pouvant influencer la capacité à gérer les crises.

## **Proposition pour accroître les échanges entre les membres du groupe de liaison**

### Suivi janvier 2018

À la rencontre du groupe de liaison de novembre 2016, l'intérêt d'échanger entre les membres du groupe, en dehors des rencontres, a été soulevé. La rencontre de mai 2017 a permis d'aborder ce point et des propositions ont été discutées. Nous reviendrons sur ce sujet lors de la rencontre du printemps.

### Suivi mai 2018

On mentionne aux membres que dernièrement, plusieurs groupes de liaison ont signifié leur intérêt à avoir ce type de groupe d'échange. L'APSAM comprend bien le besoin de ses clients de réseauter entre eux. D'ailleurs, les rencontres régionales que nous organisons visent entre autres cet objectif. Dans le cadre de l'exercice de planification stratégique, l'APSAM se penchera sur ce besoin et évaluera comment elle peut y répondre, en tenant compte de ses ressources et de sa mission.

Les membres évoquent l'intérêt d'avoir des journées « provinciales » (colloque) où des ateliers thématiques pourraient être offerts, visant à interpeller les diverses clientèles desservies par l'APSAM.



## **Atelier de discussion – préoccupations SST cols blancs**

### Suivi janvier 2018

En novembre 2016, nous avons convenu de prévoir, lors des rencontres du groupe et en fonction des besoins, une période pour que les membres échangent entre eux sur des préoccupations SST cols blancs ou sur d'autres dossiers d'intérêt général en SST (ex. : comité de santé et de sécurité, enquête et analyse des accidents, etc.).

Pour faire suite à cette demande, un atelier de discussion a été fait lors de la rencontre de mai. Ce dernier a porté essentiellement sur le fonctionnement des comités de santé et de sécurité cols blancs.

À la prochaine rencontre, nous rediscuterons de cette formule d'échanges afin d'évaluer si nous poursuivrons dans le futur avec d'autres sujets.

### Suivi mai 2018

En fonction de l'ordre du jour des prochaines rencontres, si le temps le permet, nous pourrions prévoir un moment d'échanges entre les membres du groupe sur un sujet préalablement choisi.

## **4. Planification stratégique de l'APSAM**

On rappelle que l'APSAM est en processus pour renouveler sa planification stratégique, la dernière (2014-2018) tirant à sa fin. Une présentation est faite aux membres par Denise et Christine.

### Bilan de l'APSAM 2014-2018

On présente d'abord un bilan sommaire de la planification stratégique 2014-2018.

Par la suite, un bilan du groupe de liaison des cols blancs est fait. On revient sur les 4 priorités ciblées par le groupe lors du dernier plan stratégique et sur les travaux réalisés dans chacune d'elles. On précise les dossiers toujours en cours et ceux restants. On mentionne également d'autres dossiers cols blancs travaillés durant cette planification, mais qui n'étaient pas prévus initialement.

### Priorités 2019-2023

Pour faciliter la discussion sur les priorités, un document de préparation à la rencontre a été transmis à chacun des membres. Ceux-ci étaient invités à cibler deux dossiers prioritaires sur lesquels ils souhaiteraient que l'APSAM travaille au cours des cinq prochaines années. Voici un résumé de la discussion sur les propositions émises par les membres :

- Santé psychologique au travail : ce dossier est soulevé par plusieurs membres. C'est une problématique qui entraîne beaucoup d'absences de longue durée. Le manque de



connaissances, la stigmatisation, le manque de ressources pour prévenir ou réintégrer les personnes en invalidité sont discutés. On parle de risques psychosociaux, de gestion du changement, de travail d'équipe, de stress. On mentionne l'importance de former, entre autres, les gestionnaires, d'avoir des outils de sensibilisation sur la thématique (gestionnaires et employés), de l'information pour reconnaître les signes qu'une personne ne va pas bien (pour dépister) et pour savoir comment l'aider, etc.

- Chutes, glissades et trébuchements : c'est une problématique qui entraîne beaucoup d'accidents, avec et sans perte de temps. Pour plusieurs municipalités, c'est déjà un dossier prioritaire. Pour les besoins, on cite en exemple le guide de prévention de l'ASSTSAS. On parle d'outils pour aider les gestionnaires à prioriser leurs activités, par exemple, lors du déneigement, de partage de bons coups, de bonnes pratiques, de mesures préventives lors du travail à l'extérieur et lors de déplacements, de l'accès aux véhicules, d'outils de sensibilisation pour les employés, mais également pour la déclaration d'événements et de situations dangereuses.
- Gestionnaires de 1<sup>er</sup> niveau : on parle de plan de développement et de formation en SST pour ces gestionnaires (superviseurs). On soulève que c'est entre autres un enjeu lors de la période des budgets pour planifier les besoins des équipes en SST (ex. : achat d'équipements, d'EPI).
- Santé et mieux-être : on discute de promouvoir l'importance de ce dossier pour convaincre les dirigeants des avantages d'investir dans la santé des employés (ex. : peut faciliter le recrutement).
- Clientèle difficile ou agressive : on parle d'agressivité verbale, d'interaction avec des clients ayant un problème de santé mentale, des besoins au niveau des bibliothèques où la réalité du travail semble avoir changé (deviennent un milieu de vie, accès au WiFi, ordinateurs, point de service parfois en dehors des heures d'ouverture normales des bureaux de la municipalité), ce qui peut influencer l'interaction avec la clientèle. L'exposition possible à certaines drogues (ex. : fentanyl) est aussi soulevée.
- Autres dossiers discutés : l'aménagement ergonomique des postes de travail, l'utilisation de plus en plus fréquente de la tablette pour des employés sur le terrain (ex. : coordonnateurs aux événements, techniciens en génie, inspecteurs), la formation et des outils de gestion de la sous-traitance (entre autres, pour des gens qui font de la supervision de travaux), la promotion de l'APSAM et des outils disponibles pour faciliter l'intégration de la SST chez les employés cols blancs, les risques à la SST pour certains inspecteurs (ex : dans des cas d'insalubrité de logements, d'immeubles incendiés).

L'équipe de l'APSAM fera un travail d'analyse des propositions provenant de l'ensemble des groupes de liaison et des autres sources d'information collectées (ex. : consultation des partenaires, priorités de la CNESST). Le document de planification stratégique devrait être publié au début de l'année 2019.

## 5. Fonctionnement des groupes de liaison



Denise présente aux membres le cadre de fonctionnement révisé pour les groupes de liaison. On questionne le groupe sur certains aspects.

#### Composition du groupe

Globalement, la composition du groupe semble convenir. Toutefois, pour augmenter la représentativité, on suggère ceci :

- Faire de grosses familles, par exemple, par environnement de travail (ex. : urbanisme, génie) et assurer une présence de représentants en ce sens.
- Ajouter des gestionnaires de service pour avoir leur point de vue, la réalité terrain. On soulève toutefois que c'est difficile pour ces gens de se libérer.
- Intégrer un représentant cols blancs provenant des sociétés de transport.
- En ce qui concerne l'intégration de représentants d'associations partenaires de l'APSAM au sein du groupe, les membres sont d'avis que ce serait plus pertinent qu'ils s'intègrent sur des comités de travail, selon les dossiers travaillés.

Une réflexion sera faite sur ces propositions.

#### Fréquence des rencontres

Le groupe aura une rencontre annuelle. Les membres n'expriment pas de préférence quant à la tenue d'une rencontre au printemps ou à l'automne.

#### Lieu des rencontres

Les membres démontrent une ouverture à ce que ce lieu des rencontres change de temps à autre pour que ce ne soit pas toujours les mêmes personnes qui se déplacent. On suggère la possibilité que certains membres soient à distance et d'explorer la vidéoconférence.

#### Intérêt

Un courriel sera envoyé prochainement aux membres afin de connaître leur intérêt à demeurer sur le groupe de liaison.

## **6. Outils de sensibilisation sur le stress post-traumatique : suivi sur le développement**

### Suivi janvier 2018

Rappelons que depuis novembre 2016, des actions sont en cours pour développer des outils de sensibilisation sur le stress post-traumatique. Ces outils visent spécifiquement les clientèles policières, pompiers et répartiteurs 911.

Le 19 janvier prochain, le comité de travail représentant la clientèle des répartiteurs 911 se réunira. L'objectif de cette rencontre est de présenter l'affiche de sensibilisation qui a été créée pour eux, de même qu'un court clip vidéo qui s'est ajouté aux outils produits dans ce dossier. Ce

sera également l'occasion de valider les orientations que nous souhaitons prendre pour le développement du contenu Web. Il est important de noter que le visuel de l'affiche et le clip vidéo ont été produits lors d'une séance photo/vidéo réalisée dans un centre de répartition et avec la généreuse implication d'une répartitrice. Ainsi, ces outils représentent bien la réalité du travail des répartiteurs.

#### Suivi mai 2018

Christine présente aux membres les avancées dans ce dossier. On souligne qu'en plus des comités de travail qui ont été mis sur pied pour accompagner l'APSAM dans ce développement, des ressources spécialisées en trauma, connaissant bien la réalité du travail des intervenants d'urgence, sont aussi impliquées.

L'affiche et le clip vidéo développés pour les répartiteurs sont présentés au groupe. Il est prévu que l'ensemble des outils soient rendus disponibles au début de l'automne 2018.

Il ressort des discussions que ce dossier peut aussi rejoindre d'autres employés cols blancs, par exemple, ceux qui travaillent dans des services de police (ex. : agente de bureau qui retranscrit les notes des enquêteurs) et qui peuvent être affectés par des situations.

Toujours dans le dossier du stress post-traumatique, on informe le groupe d'un projet de recherche en cours au Centre d'étude sur le trauma, de l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal (IUSMM). Ce projet vise à évaluer l'efficacité de deux formes de thérapie cognitivo-comportementales reconnues pour le traitement du trouble de stress post-traumatique (TSPT). Le Centre est actuellement en recrutement pour cette étude. Des critères de sélection sont énoncés, mais pour les participants admissibles ayant un diagnostic de TSPT, un des avantages est de bénéficier gratuitement d'un traitement psychologique spécialisé, en plus de contribuer à l'amélioration des connaissances scientifiques. À noter que les séances de thérapie se déroulent au Centre d'étude sur le trauma, donc à Montréal. Des feuillets expliquant le projet sont remis au groupe. Ce [lien](#) donne également d'autres informations.

On mentionne la tenue d'un [colloque](#) sur les enjeux en matière de santé psychologique dans la pratique des métiers d'urgence. Cette activité est organisée par l'École nationale de police du Québec et aura lieu les 13 et 14 septembre prochain. L'APSAM y sera et fera une courte présentation sur les nouveaux outils développés sur le stress post-traumatique.

On rappelle également le [projet de recherche](#) en cours, mené par M. Alain Brunet, sur le stress post-traumatique des policiers et des répartiteurs.

## **7. Travail à proximité ou sur l'eau : suivi sur l'adaptation d'une formation**

#### Suivi janvier 2018



Dans le dossier du travail à proximité ou sur l'eau, la collaboration entre l'APSAM et la SIFA (Société Intervention et Formation Aquatique) se poursuit afin d'offrir une formation adaptée au milieu municipal, au cours de l'année 2018. La SIFA offre déjà cette formation dans le secteur de la construction et des modifications sont en cours pour l'adapter à la réalité municipale.

Dans le cadre de cette formation, les notions notamment liées à la planification des travaux, à l'évaluation du site de travail, au plan de transport et au plan de sauvetage seront abordées. Un cahier du participant comprenant ces éléments sera remis lors de la formation.

C'est maintenant Annie-Claude Larivière ([aclarivere@apsam.com](mailto:aclarivere@apsam.com)) qui est responsable de ce dossier. Elle invite d'ailleurs les membres à lui transmettre des photos, des vidéos ou des exemples qui pourraient être cités comme situations de travail chez les cols blancs lors de la formation. Prenez note que les situations de travail déjà acheminées à Élane Guénette, anciennement responsable de ce dossier, ont été transmises à Annie-Claude.

Cette dernière verra à contacter le comité de validation pour une présentation du contenu de cette formation par la SIFA, lorsque le moment sera venu. Le syllabus du cours sera également présenté au groupe de liaison une fois ces étapes réalisées.

#### Suivi mai 2018

Lors de la rencontre, Annie-Claude présente au groupe l'historique du dossier.

Elle mentionne les changements réglementaires de 2015 qui ont été insérés au Code de sécurité pour les travaux de construction (CSTC), et qui concernent la section 11. Le CSTC exige, notamment, au maître d'œuvre de :

- a) Préparer une description du plan d'eau;
- b) Préparer une description des travaux réalisés;
- c) Élaborer un plan de transport sur l'eau;
- d) Élaborer un plan de sauvetage en cas de chute à l'eau.

De plus, en lien avec ces exigences, le CSTC demande que les personnes qui préparent ces documents détiennent une attestation de l'ASP Construction ou de la Société de sauvetage délivrée à la suite d'une formation d'une durée minimale de 7 heures portant sur les éléments suivants :

- a) Les dangers associés au travail au-dessus ou à proximité de l'eau et les mesures de prévention pour les contrer;
- b) Les dangers associés à l'immersion dans l'eau froide et les mesures de prévention pour les contrer;
- c) L'identification des différents équipements de sécurité requis pour travailler au-dessus ou à proximité de l'eau et leur utilisation;
- d) L'identification des différents équipements de sauvetage requis pour repêcher une personne et leur utilisation;

- e) Les exigences de la législation fédérale et provinciale au regard du travail au-dessus ou à proximité de l'eau et de l'utilisation d'une embarcation sur un plan d'eau ou un cours d'eau;
- f) L'élaboration et l'application de plans de transport et de sauvetage.

Quant à lui, le Règlement sur la santé et la sécurité du travail (RSST), qui s'applique dans les établissements, est actuellement peu bavard quant aux mesures à prendre pour la prévention lors des travaux à proximité ou sur l'eau, se limitant au travail au-dessus de l'eau. Or, des travaux sont actuellement en cours à la CNESST avec un comité-conseil pour la révision du RSST en lien avec le CSTC et qui devraient toucher les travaux qui ne sont pas effectués sur des chantiers de construction (ex. : installation de quai, nettoyage des bassins de décantation, inspection sur le bord d'une rivière, etc.).

Actuellement, en absence de règles claires pour ce qui est du contexte « hors chantier », les inspecteurs de la CNESST peuvent utiliser l'article 51 de la LSST pour faire appliquer les règles édictées dans le CSTC. C'est entre autres une raison pour laquelle l'APSAM a décidé de retenir les services de la SIFA pour qu'on puisse offrir la formation de « Travail à proximité ou sur l'eau » adaptée à la réalité des municipalités, tout en se collant aux exigences du Code. À noter que la SIFA donne également cette formation au nom de l'ASP Construction.

L'objectif principal de cette formation sera d'outiller les travailleurs et les gestionnaires à intervenir de façon sécuritaire lors des travaux à proximité ou sur l'eau. La formation s'adresse aux personnes responsables de planifier et d'organiser les travaux.

Elle vise à ce que les participants soient en mesure de :

- Nommer les principales exigences réglementaires;
- Identifier les principaux risques liés aux travaux effectués à proximité ou sur l'eau et les mesures de prévention qui doivent être appliquées;
- Reconnaître les dangers d'une immersion en eau froide et les mesures de prévention pour les contrer;
- Reconnaître les tâches et les situations de travail riverain qui sont à risques dans le milieu municipal;
- Énumérer les équipements de sécurité nautique (collectifs et individuels), leurs caractéristiques et leur utilisation;
- Élaborer les plans relatifs aux travaux à proximité ou sur l'eau (plan de travail, évaluation du site et plan de sauvetage)

Dans l'objectif d'évaluer si la formation adaptée au secteur municipal répond aux besoins des municipalités, en matière de planification et d'organisation des travaux à proximité ou sur l'eau un comité de validation paritaire a été mis sur pied. Ce dernier est composé de représentants des villes de Repentigny, de l'Assomption, de Montréal et de Shawinigan. Une représentante de la COMBEQ, également inspectrice municipale, en fait aussi partie. Les clientèles cols bleus et cols blancs sont représentés sur ce comité. Une rencontre a eu lieu en avril dernier pour présenter la

formation au comité et recueillir les commentaires des participants. Quelques modifications et ajouts doivent être faits; c'est en cours de réalisation.

En conclusion, des travaux sont toujours en cours dans ce dossier et dans les prochains mois, on vise à :

- 1) Rendre disponible la formation visant la planification et l'organisation des travaux à proximité ou sur l'eau et la publiciser;
- 2) Créer une page Web sur le thème « Travail à proximité ou sur l'eau »;
- 3) Rendre disponibles des exemples concrets de situations de travail à proximité de l'eau, sur l'eau, dans l'eau en mouvement et sur champ de glace;
- 4) Dans un deuxième temps, évaluer les besoins/la priorité et valider avec la SIFA la possibilité de développer un volet 2, orienté vers la formation des travailleurs sur le terrain.

## **8. Prévention des agressions canines : suivi des activités du comité de travail**

### Suivi janvier 2018

Lors de la rencontre de novembre 2016, le groupe de liaison a demandé à l'APSAM de rendre accessible de l'information pertinente sur la prévention des morsures/attaques de chiens. Pour travailler ce dossier, un comité de travail a été mis sur pied suite à la rencontre de mai 2017. Voici les principaux points de suivi du travail réalisé dans ce dossier :

#### **Mandat du comité :**

- 1) Élaborer des mesures de prévention pour les attaques et morsures de chiens;
- 2) Sensibiliser les travailleurs à signaler les événements;
- 3) Informer les milieux sur les premiers soins à prodiguer en cas de morsure;
- 4) Se pencher sur les particularités du milieu urbain vs rural;
- 5) Dans un deuxième temps, évaluer la pertinence (et l'aspect prioritaire) d'élaborer des mesures de prévention pour les animaux exotiques.

Le comité paritaire est formé de représentants de la ville de Thetford Mines, de Laval, de Sherbrooke et de Montréal. À l'automne 2017, le comité s'est réuni à deux reprises. Durant ce temps, l'APSAM et la ressource experte dédiée au projet, Dre Caroline Kisldonk, ont consacré du temps pour l'élaboration des mesures préventives et outils en tenant compte des besoins exprimés par le comité de travail.

À la première rencontre, il ressort des discussions que :

- Peu d'événements rapportés dans les milieux;
- Les travailleurs les plus touchés : évaluateurs, préposés à la patrouille animale, personnel des services d'urgence et de la salubrité;
- Les contextes de travail différents (visite domicile, domaine public), environnement plus ou moins contrôlé selon le cas;

- Les situations de travail à potentiel de risque : celles où on retrouve l'application des règlements;
- Il y a une banalisation des risques tant de la part des travailleurs, des gestionnaires et des citoyens;
- Il y a également une banalisation des conséquences d'une agression, particulièrement pour l'aspect psychologique;
- Il manque de l'information concrète pour faire de la prévention (ex. : connaissance du langage canin, méconnaissance des comportements sécuritaires à adopter, situations plus à risque d'agression, statistiques pour sensibiliser);
- Il demeure de nombreuses questions quant aux équipements vendus pour possiblement réduire le risque d'agression canine.

À la deuxième rencontre, une première ébauche d'un document de travail a été soumise aux membres. Ce dernier aborde des méthodes de travail sécuritaires, les premiers secours et premiers soins, des informations sur des équipements et vêtements, des mythes et réalités, des statistiques. Certaines parties de ce document pourraient être transformées en outils de sensibilisation (ex. : dessins illustrant les principaux signaux de malaise chez un chien, jeu-questionnaire éducatif sur les mythes et réalités en lien avec les chiens). Les commentaires recueillis des membres sont positifs et permettront de bonifier le contenu de ce document et les outils en développement.

La prochaine rencontre du comité est prévue pour le premier trimestre 2018.

#### Suivi mai 2018

D'abord, on informe le groupe qu'à la suite du départ de Marilou en janvier dernier, c'est Annie-Claude qui a repris ce dossier, en collaboration avec Christine.

Annie-Claude fait le point sur l'avancement des travaux, en revenant sommairement sur le mandat du comité. On précise que le document de travail est toujours en cours d'élaboration. L'objectif est de déposer l'ensemble des informations et outils développés dans une ou des pages Web. Une section « Mythes et réalités » sera aussi accessible et permettra de tester les connaissances des utilisateurs à partir d'une dizaine de questions. Il est aussi envisagé de produire un aide-mémoire visuel, illustrant des exemples de signes de malaise chez un chien. Cet outil pourrait servir à informer les travailleurs afin de les aider à reconnaître ces signes et son format leur permettrait d'y avoir accès, par exemple, dans leurs véhicules.

En conclusion, des travaux sont toujours en cours dans ce dossier et dans les prochains mois, on vise à :

- 1) Poursuivre la rédaction du document de travail dont le contenu sera placé sur le site Web de l'APSAM;
- 2) Cet automne, prévoir une rencontre téléphonique avec le comité de travail pour obtenir leurs commentaires sur le document;



- 3) Développer un outil aide-mémoire pour illustrer des exemples de signes de malaises chez les chiens;

### **Prochaine rencontre et levée de la rencontre**

La rencontre se termine vers 15 h. Christine enverra des propositions de dates pour la prochaine rencontre du groupe qui aura lieu possiblement en 2019.

Compte-rendu rédigé par Christine Lamarche  
16 août 2018